



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Les IST, c'est quoi ?

Il existe de nombreuses IST ou MST. Ce sont des infections provoquées par des bactéries, des virus ou des parasites. Les IST sont des infections qui se transmettent lors des relations sexuelles non protégées...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)

- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Condylomes et cancer du col du l'utérus

Les condylomes (verrues génitales), dues au virus HPV (Virus du Papillome Humain), sont une IST présente en Belgique, notamment chez les personnes qui ont différents partenaires. Ce sont des petites verrues (excroissance charnues) provoquées par un virus au niveau des organes génitaux, de l'anus, de la bouche ou de la gorge.

Cette IST est aussi appelée « verrues génitales », « crête de coq » et est provoquée par le HPV : Virus du Papillome Humain. Il existe différents types de HPV-**Virus du Papillome Humain** : celui dont nous parlons ci-dessus mais aussi celui, beaucoup plus dangereux, qui provoque le **cancer du col de l'utérus** (papillomavirus humain de types 16 et 18).

## Voies de transmission

Le virus se transmet lors de **contacts sexuels des organes génitaux qu'il y ait pénétration ou pas**. Pendant les caresses sexuelles, il peut se transmettre par des **contacts cutanés avec des lésions**. Lors de l'**accouchement**, la mère peut aussi le transmettre à l'enfant.

## Les symptômes

Les symptômes sont invisibles et indolores la plupart du temps. Ils apparaissent tardivement : quelques semaines à

plusieurs mois après la contamination.

Vous devez donc être attentif avec vos partenaires et veiller à vous protéger pour éviter d'être infecté ou de transmettre le virus au partenaire.

Cette IST se manifeste sous la forme de **petites verrues** qui apparaissent sur le sexe : principalement, à l'entrée du vagin pour la femme ou sur le pénis chez l'homme mais elles peuvent aussi se développer sur l'anus, le col de l'utérus, la vulve, le rectum ou l'urètre.

Elles ont presque la même couleur que la peau, ce qui fait qu'on ne les remarque pas tout de suite. Elles sont indolores et très rarement surviennent des chatouillements, des pertes de sang.

## Diagnostic et traitement

Pour les condylomes, si vous observez l'apparition de petites verrues au niveau de vos organes génitaux, n'hésitez pas à consulter un médecin, un dermatologue, un gynécologue. Il fera un examen gynécologique complet pour la femme.

Avoir eu des condylomes provoque un risque plus élevé de développer un cancer, car cela montre que notre système immunitaire a des difficultés à se défendre contre cette famille de virus.

Le dépistage d'un cancer du col de l'utérus se fera via un frottis du col de l'utérus chez le gynécologue.

Pour les hommes, il est conseillé de se rendre chez un urologue.

Contrairement à beaucoup de cancers, **le cancer du col de l'utérus est provoqué par un virus**. Le virus se transmet lors de rapports sexuels avec un partenaire contaminé ou lors de contacts peau contre peau dans la région vaginale. Aucun traitement ne peut éliminer totalement le virus. Le cancer du col de l'utérus est le troisième cancer le plus fréquent chez les femmes au niveau mondial.

Dans les pays occidentaux, le cancer du col de l'utérus est la cinquième cause de décès par cancer, chez les femmes entre 15

et 44 ans. Ce cancer fait surtout des ravages dans les pays moins développés, où il n'y a pratiquement aucun dépistage par frottis. En Belgique, il y a environ 640 cas de cancer du col de l'utérus tous les ans.

**Le traitement peut prendre différentes formes en fonction de la gravité de l'infection** : crème, cryothérapie (le froid), rayons laser, chirurgie, médicaments, traitement chimique. Dans certains cas, les condylomes disparaissent sans intervention.

Après le traitement, les verrues disparaissent mais elles peuvent repousser à nouveau.

## **Se protéger et protéger son entourage**

Actuellement, **il existe en Belgique 3 vaccins préventifs** qui protègent de la majorité des cancers provoqués par le HPV.

Pour limiter les risques de contamination, il faut avoir des **rapports sexuels** protégés (avec préservatifs). Les risques sont « limités » mais pas absents car le préservatif n'empêche pas toujours la contamination par ce virus (il ne couvre pas toujours toutes les lésions). Il faut éviter tout contact avec des lésions cutanées.

Le facteur de risque le plus significatif est le nombre de partenaires sexuels. C'est pourquoi les jeunes, sexuellement actifs, sont un public à risque.

La prévention est essentielle. Dès l'adolescence, après avis du médecin ou du gynécologue, il est important pour les jeunes filles d'effectuer chez un médecin ou un gynécologue le dépistage par frottis du col de l'utérus. La vaccination permet de lutter contre le cancer du col de l'utérus chez les jeunes femmes qui ne sont pas infectées, il est important d'en discuter avec son médecin ou son gynécologue avant de se faire vacciner. Le vaccin est remboursé en Belgique pour les jeunes filles de 12 à 18 ans. Le vaccin est préventif, pas curatif.

Les informations ci-dessus n'ont pas la prétention d'être des informations médicales, mais de vous renseigner au mieux sur les IST qui sont souvent des maladies peu connues. En cas de doute, il faut consulter un médecin ou un planning familial.

MAJ 2022



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Hépatite B (VHB)

**L'hépatite B est une inflammation du foie causée par le virus de l'hépatite B (VHB).** Elle est assez grave car elle peut évoluer en infection chronique et devenir une cirrhose du foie ou un cancer du foie.

Dans la majorité des cas, la personne ne sait pas qu'elle est infectée. En général, le diagnostic sera fait car la personne ira consulter un médecin qui lui fera une prise de sang suite à une importante fatigue, une jaunisse, une fièvre prolongée.

Selon l'OMS, en 2019, il était estimé que 296 millions de personnes vivaient avec une hépatite B chronique. La prévalence (mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné) de l'hépatite B est le plus élevée en Afrique et dans le Pacifique occidental.

Source : OMS – <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/hepatitis-b>.

## Voies de transmission

Le virus de l'hépatite B est beaucoup plus contagieux que celui du sida.

Lorsque la personne est infectée, le virus est présent dans le sang, les sécrétions sexuelles, la sueur et la salive. Les personnes qui vivent avec le malade doivent donc être prudentes car elles peuvent être rapidement contaminées.

La transmission peut se faire par différentes voies :

- **relations sexuelles non protégées** (vaginale, anale, orale) avec une personne infectée ;
- **aiguilles infectées** ayant servis à injecter des drogues ;
- **aiguille à tatouage** ou piercing infecté ;
- **rasoirs** contaminés, grossesse et **accouchement** (transmission de la mère à l'enfant) ;
- **contact avec du sang** ou d'autres liquides organiques d'une personne infectée.

## Symptômes spécifiques

Le stade aigu de la maladie commence dès le moment où une personne est infectée par le virus de l'hépatite B.

Au début de la maladie, la personne qui a été infectée ne le sait pas forcément puisque les premiers symptômes apparents sont **similaires à ceux de la grippe** : douleurs musculaires, nausées, diarrhées, perte d'appétit, grosse fatigue et une

jaunisse qui apparaît environ 2 mois après l'infection initiale. La peau et le blanc des yeux sont alors jaunes, les urines sont peu abondantes et foncées. La jaunisse ne se manifeste pas dans tous les cas d'hépatite B.

Si le virus de l'hépatite B est toujours présent dans l'organisme au-delà de 6 mois, la maladie entre dans sa phase chronique (assez rare pour l'hépatite B- 5 à 10% des cas). Elle se manifestera par une **inflammation du foie** qui s'aggravera petit à petit.

A long terme, si l'hépatite B n'est pas soignée, une cirrhose du foie peut apparaître suivie, dans certains cas, d'un cancer du foie.

## **Diagnostic et traitement**

Le médecin fait une **prise de sang** afin de détecter s'il y a présence ou non du virus. Au stade aigu de la maladie, il n'y a pas de traitement.

Lorsque la maladie devient chronique (c'est à dire quand elle dure plus de 6 mois), il est important de mettre un traitement en place pour empêcher la maladie d'évoluer, c'est à dire d'arrêter la réplication du virus B. L'éradication du virus est difficile, la personne ne guérit pas, mais la maladie présentera des rémissions ainsi que des rechutes.

Ce traitement consistera à prendre une médication sous forme d'injection par voie intramusculaire ou sous-cutanée.

D'autres mesures sont souhaitables : diminuer, voire supprimer sa consommation d'alcool ; surveiller son alimentation (éliminer les graisses, ...) ; se reposer souvent.

## **Prévention : vaccin**

Il existe un **vaccin très efficace contre l'hépatite B**. Ce vaccin est quasi gratuit car il est remboursé par la mutuelle, il faut y penser en termes de prévention car une fois qu'on a contracté la maladie, il est trop tard pour le faire.

Le vaccin contre l'hépatite A et B est un vaccin combiné. Il est obligatoire dans l'exercice de certaines professions dont le personnel (par exemple : les infirmier-ères) est exposé à un risque élevé de contamination. Il est aussi vivement recommandé aux personnes qui voyagent souvent dans des pays où les conditions d'hygiène sont mauvaises.

## Se protéger et protéger l'entourage

Pour se protéger contre le virus de l'hépatite B, il faut utiliser des préservatifs, ne pas utiliser tout objet susceptible d'avoir du sang infecté (seringues, aiguilles de piercing, rasoirs, brosses à dent, etc.).

Il existe d'autres hépatites : le plus fréquentes sont la A, B, C mais il y a aussi des hépatites D ou E.

Les informations ci-dessus n'ont pas la prétention d'être des informations médicales, mais de vous renseigner au mieux sur les IST qui sont souvent des maladies peu connues. En cas de doute, il faut consulter un médecin ou vous rendre dans un planning familial.

MAJ 2022



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)



- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Hépatite C (VHC)

**L'hépatite C est une maladie du foie causée par le virus de l'hépatite C (VHC). L'hépatite C est classée dans les IST, le mode de transmission par voie sexuelle est toutefois très rare (mais peut se produire). L'hépatite C se transmet surtout par voie sanguine.**

L'hépatite C n'est pas une maladie rare. **À l'échelle mondiale**, on estime que 58 millions d'individus sont porteurs chroniques de l'hépatite C, avec 1,5 million de nouvelles infections par an.

Selon une étude, réalisée dans la population générale par Sciensano, 13 000 personnes seraient porteuses du VHC, contre 65 000 estimées auparavant.

L'OMS estime qu'en 2019, environ 290000 personnes sont mortes d'une hépatite C, le plus souvent des suites d'une cirrhose ou d'un carcinome hépatocellulaire (cancer primitif du foie).

En Belgique : le nombre de cas estimé est moins élevé que supposé. Selon une étude, réalisée dans la population générale, 13 000 personnes seraient porteuses du VHC, contre 65.000 estimées auparavant. Les chiffres semblent toutefois plus élevés pour 2022, environ 18.000 personnes seraient touchées aujourd'hui en Belgique.

Sources : [OMS](#) et [Sciensano](#)

## Voies de transmission

**Le virus de l'hépatite C se transmet principalement par voie sanguine** : seringue contaminée servant à l'injection de

drogue, transfusion sanguine (rare en Belgique car dépistage obligatoire des donneurs de sang), contact avec du sang infecté (tatouage, piercing, sniff, soins dentaires...).

La transmission par relations sexuelles et de la mère à l'enfant est très rare.

## Symptômes spécifiques

L'hépatite C est souvent appelée « maladie silencieuse » car quelqu'un qui est infecté par ce virus n'a aucun symptôme. Toutefois, chez certaines personnes, les symptômes suivants peuvent apparaître : fatigue, perte d'appétit, nausées, vomissements et douleurs abdominales.

Le stade aigu de la maladie commence dès le moment où une personne est infectée par le virus de l'hépatite C.

**Si le virus de l'hépatite C est toujours présent dans l'organisme au-delà de 6 mois, la maladie entre dans sa phase chronique** (fréquent pour l'hépatite C- 80% des cas). Elle se manifestera par une inflammation du foie qui s'aggravera petit à petit.

A long terme, si l'hépatite C n'est pas soignée, une cirrhose du foie peut apparaître suivie, dans certains cas, d'un cancer du foie (10 % des cas).

## Diagnostic et traitement

Le médecin fait une **prise de sang** et un dépistage à résultat rapide afin de détecter s'il y a présence ou non du virus C.

Au stade aigu de la maladie, un traitement est possible mais en général, la maladie évolue vers une hépatite chronique.

Lorsque la maladie devient chronique, il existe un traitement qui empêche la maladie d'évoluer, c'est à dire qui arrête la répllication du virus. Cela évite l'évolution vers la cirrhose du foie. Avant de commencer un traitement, le médecin vous fera une biopsie hépatique afin de vérifier l'état de votre foie.

De nouveaux médicaments antiviraux ont été mis au point, appelés **agents antiviraux directs (AAD)**. Ils sont plus efficaces, plus sûrs et mieux tolérés que les traitements plus anciens. Un traitement avec ces médicaments permet de guérir la plupart des personnes infectées par le VHC, il est plus court (12 semaines en général) et plus sûr.

En Belgique, **depuis le 1er janvier 2015, des avancées thérapeutiques ont été réalisées dans le traitement de l'hépatite C**. En effet, le sofosbuvir (Sovaldi®) et le siméprévir (Olysio®) sont remboursés. Ce traitement associé à la ribavirine est nettement plus efficace et cause très peu d'effets secondaires; on arrive à un taux de guérison complète de plus de 90%, et cela quelle que soit la souche du virus de l'hépatite C.

Depuis le 1er janvier 2019, le traitement contre l'hépatite C est remboursé.

D'autres mesures sont souhaitables : diminuer, voire supprimer sa consommation d'alcool ; surveiller son alimentation (éliminer les graisses...), se reposer souvent.

## **Se protéger et protéger l'entourage**

Pour se protéger contre le virus de l'hépatite C, **il ne faut pas utiliser tout objet susceptible d'avoir du sang infecté** (seringue, aiguille de piercing, rasoirs, brosses à dent, coupe ongles, etc.). Le virus C se transmet très rarement par les relations sexuelles, mais le seul moyen d'être certain de ne pas avoir de relations à risque est d'utiliser des préservatifs (surtout pendant les périodes des règles).

Pour les usagers de drogues, mieux vaut fumer que s'injecter un produit et il ne faut évidemment pas partager du matériel (seringue, cuillère, filtre, paille à sniffer...).

Contrairement à l'hépatite B, il n'existe pas de vaccin.

Il existe d'autres hépatites : les plus fréquentes sont la A, B, C mais il y a aussi des hépatites D ou E.

Les informations ci-dessus n'ont pas la prétention d'être des informations médicales, mais de vous renseigner au mieux sur les I.S.T. qui sont souvent des maladies peu connues. En cas de doute, il faut consulter un médecin ou vous rendre dans un planning familial.

MAJ 2022



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## La syphilis

La syphilis est une infection sexuellement transmissible due à une bactérie, qui peut affecter de nombreux organes et provoquer des lésions de la peau et des muqueuses...

---



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Herpès buccal et génital

L'herpès buccal ou génital est une infection, très fréquente, causée par le virus de l'herpès simplex – HSV. Il existe deux sous-types de ce virus : HSV 1= herpès buccal, neuro-méningé, ophtalmique et HSV 2= herpès génital.

Une fois la personne infectée par le virus, elle le reste toute sa vie, c'est une maladie chronique mais la personne est moins contagieuse dans l'intervalle des crises.

### Transmission

L'herpès génital est une IST et se transmet lors de rapports sexuels non protégés avec une personne infectée par contact direct entre la peau et les muqueuses, mais aussi par contact direct avec la peau ou les organes génitaux lors des rapports génito-génitaux, mais aussi oro-génitaux et ano-génitaux. Le virus n'est pas présent dans le sperme.

L'herpès buccal (ou bouton de fièvre) se transmet surtout par

**la salive**, par simple baiser ou tout objet que la personne infectée a introduit dans sa bouche ou par un rapport oro-génital. Il est moins grave que l'herpès génital.

La personne est surtout contagieuse lorsqu'elle a des lésions, ce que l'on appelle des poussées herpétiques (bouton de fièvre, plaies génitales...). La personne porteuse du virus peut aussi « s'auto-contaminer » par l'intermédiaire de ses doigts, elle peut contaminer une autre partie de son corps.

Remarque : la transmission peut également se faire lors de l'accouchement si la mère est atteinte d'un herpès génital, elle est très grave pour l'enfant car elle peut provoquer des complications oculaires et neurologiques.

## Symptômes spécifiques

Parfois, lorsque vous avez été infecté, vous ne remarquez rien, vous n'avez aucun symptôme ou parfois de la fièvre, des courbatures. Ensuite, il y a des poussées ou crises dont l'intensité est variable d'une personne à l'autre.

- **Herpès buccal** : éruption de petites vésicules dans la bouche ou sur les lèvres : bouton de fièvre, ulcère dans la bouche... Ces symptômes sont présents de 7 à 10 jours et puis disparaissent.
- **Herpès génital** : les symptômes peuvent apparaître 2 à 20 jours après la contamination. Ce sont des lésions ou des plaies sur la partie génitale et/ou autour de celle-ci, chez l'homme comme la femme. On peut ressentir des démangeaisons, des sensations de brûlure et de picotement. Il est beaucoup plus douloureux que l'herpès buccal.

## Diagnostic et traitement

Dès que vous avez un doute, il faut consulter un médecin, gynécologue, dermatologue, planning familial, maison médicale qui fera un examen physique (des lésions), prélèvements, prise

de sang.

Pour le traitement de l'herpès buccal, il existe des **antiseptiques** qui assèchent et empêchent la surinfection. Des crèmes anti-virales diminuent la durée de l'infection. En cas de surinfection, il faut utiliser des crèmes antibiotiques.

Pour le traitement de l'herpès génital, il existe une **médication antivirale** (par voie orale ou par des crèmes). Si les poussées d'herpès surviennent trop régulièrement, il faudra suivre un traitement antiviral en continu.

Les traitements qui existent servent à soulager les symptômes (par exemple : crème à appliquer sur les lésions buccales ou génitales) et à diminuer la fréquence des poussées herpétiques mais la personne infectée n'est pas définitivement guérie.

## **Se protéger et protéger son entourage**

Il faut absolument **éviter d'avoir des contacts sexuels ou buccaux lorsque qu'il y a des poussées d'herpès.**

Autrement dit, au moment des poussées d'herpès (= éruption des vésicules) : il ne faut pas avoir de rapports sexuels, ne pas pratiquer de fellation, ne pas embrasser son/sa partenaire ou toutes autres personnes ; ne pas partager les couverts ou tout objet que la personne infectée introduirait dans sa bouche, si vous touchez une plaie herpétique, lavez-vous directement les mains avec du savon.

Durant les périodes où il n'y a pas de crise, il faut être prudent, utiliser des préservatifs car il y a toujours un risque de contamination. Cependant le préservatif n'est pas fiable à 100%, il vous protégera de la contamination si les lésions sont situées sur le sexe mais si l'herpès se trouve sur des zones proches des organes sexuels, non couvertes par le préservatif, il n'y a pas de protection et donc, il existe un risque de contamination.

Les informations ci-dessus n'ont pas la prétention d'être des

informations médicales, mais de vous renseigner au mieux sur les IST qui sont souvent des maladies peu connues. En cas de doute, il faut consulter un médecin ou vous rendre dans un planning familial.

MAJ 2022

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

## INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02 733 11 93  
[inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)







**actiris**

**.brussels** 

au coeur de l'emploi



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES